



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

UN DIRECTEUR / UNE DIRECTRICE STRUCTURE MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE

CADRE D'EMPLOI DES EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS TERRITORIAUX Ou PUERICULTRICES TERRITORIALES

Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Sous l'autorité de la responsable petite enfance, vous aurez en charge la direction d'une structure multi accueil collectif d'une capacité de 36 berceaux, l'organisation et le fonctionnement global de l'établissement.

MISSIONS

- Élaborer, mettre en œuvre et évaluer le projet d'établissement et le projet pédagogique,
- Encadrer, animer, manager et accompagner l'équipe pluridisciplinaire,
- Garantir un accueil sécurisé, bienveillant et de qualité pour les enfants et leurs familles,
- Veiller au respect de la réglementation et des protocoles en vigueur,
- Accompagner et soutenir la parentalité,
- Assurer la gestion administrative, technique, budgétaire et ressources humaines de la structure,
- Développer le travail partenarial avec les services de la collectivité et les acteurs locaux et contribuer aux actions Petite Enfance de la collectivité.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants (DEEJE)/Puéricultrice obligatoire,
- Expérience sur un poste de direction ou de coordination de structure d'accueil du jeune enfant souhaitée,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales appréciée,
- Compétences managériales, sens de l'organisation et capacités décisionnelles,
- Qualités relationnelles, sens de l'écoute et esprit d'équipe,
- Engagement professionnel et sens du service public.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Temps complet : 37h30,
- Horaires de travail : variable entre 7h30 – 18h30,
- Lieu de travail : Crèche La Voie Lactée au Tignet, structure multi accueil collectif intercommunale petite enfance.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

- Titres restaurant, participation mutuelle, Comité des Œuvres Sociales.

Le recrutement se fera au 20 avril 2026

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 16 avril 2026 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE
57 Avenue Pierre Séward – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr Ou par mail : RH-Recrutement-Formation@paysdegrasse.fr